

**1484 (XV). Admission de la République de Côte-d'Ivoire à l'Organisation des Nations Unies**

*L'Assemblée générale,*

*Ayant reçu* la communication du Conseil de sécurité, en date du 23 août 1960, recommandant l'admission de la République de Côte-d'Ivoire à l'Organisation des Nations Unies<sup>17</sup>,

*Ayant examiné* la demande d'admission de la République de Côte-d'Ivoire<sup>18</sup>,

*Décide* d'admettre la République de Côte-d'Ivoire à l'Organisation des Nations Unies.

*864ème séance plénière,  
20 septembre 1960.*

**1485 (XV). Admission de la République du Tchad à l'Organisation des Nations Unies**

*L'Assemblée générale,*

*Ayant reçu* la communication du Conseil de sécurité, en date du 23 août 1960, recommandant l'admission de la République du Tchad à l'Organisation des Nations Unies<sup>19</sup>,

*Ayant examiné* la demande d'admission de la République du Tchad<sup>20</sup>,

*Décide* d'admettre la République du Tchad à l'Organisation des Nations Unies.

*864ème séance plénière,  
20 septembre 1960.*

**1486 (XV). Admission de la République du Congo (Brazzaville) à l'Organisation des Nations Unies**

*L'Assemblée générale,*

*Ayant reçu* la communication du Conseil de sécurité, en date du 23 août 1960, recommandant l'admission de la République du Congo (Brazzaville) à l'Organisation des Nations Unies<sup>21</sup>,

*Ayant examiné* la demande d'admission de la République du Congo (Brazzaville)<sup>22</sup>,

*Décide* d'admettre la République du Congo (Brazzaville) à l'Organisation des Nations Unies.

*864ème séance plénière,  
20 septembre 1960.*

**1487 (XV). Admission de la République gabonaise à l'Organisation des Nations Unies**

*L'Assemblée générale,*

*Ayant reçu* la communication du Conseil de sécurité, en date du 23 août 1960, recommandant l'admission de la République gabonaise à l'Organisation des Nations Unies<sup>23</sup>,

*Ayant examiné* la demande d'admission de la République gabonaise<sup>24</sup>,

*Décide* d'admettre la République gabonaise à l'Organisation des Nations Unies.

*864ème séance plénière,  
20 septembre 1960.*

**1488 (XV). Admission de la République centrafricaine à l'Organisation des Nations Unies**

*L'Assemblée générale,*

*Ayant reçu* la communication du Conseil de sécurité, en date du 23 août 1960, recommandant l'admission de la République centrafricaine à l'Organisation des Nations Unies<sup>25</sup>,

*Ayant examiné* la demande d'admission de la République centrafricaine<sup>26</sup>,

*Décide* d'admettre la République centrafricaine à l'Organisation des Nations Unies.

*864ème séance plénière,  
20 septembre 1960.*

**1489 (XV). Admission de la République de Chypre à l'Organisation des Nations Unies**

*L'Assemblée générale,*

*Ayant reçu* la communication du Conseil de sécurité, en date du 24 août 1960, recommandant l'admission de la République de Chypre à l'Organisation des Nations Unies<sup>27</sup>,

*Ayant examiné* la demande d'admission de la République de Chypre<sup>28</sup>,

*Décide* d'admettre la République de Chypre à l'Organisation des Nations Unies.

*864ème séance plénière,  
20 septembre 1960.*

**1490 (XV). Admission de la République du Sénégal à l'Organisation des Nations Unies**

*L'Assemblée générale,*

*Ayant reçu* la communication du Conseil de sécurité, en date du 28 septembre 1960, recommandant l'admission de la République du Sénégal à l'Organisation des Nations Unies<sup>29</sup>,

*Ayant examiné* la demande d'admission de la République du Sénégal<sup>30</sup>,

*Décide* d'admettre la République du Sénégal à l'Organisation des Nations Unies.

*876ème séance plénière,  
28 septembre 1960.*

**1491 (XV). Admission de la République du Mali à l'Organisation des Nations Unies**

*L'Assemblée générale,*

*Ayant reçu* la communication du Conseil de sécurité, en date du 28 septembre 1960, recommandant l'admission de la République du Mali à l'Organisation des Nations Unies<sup>31</sup>,

<sup>17</sup> *Ibid.*, document A/4456.

<sup>18</sup> *Ibid.*, document A/4433.

<sup>19</sup> *Ibid.*, document A/4457.

<sup>20</sup> *Ibid.*, document A/4436.

<sup>21</sup> *Ibid.*, document A/4458.

<sup>22</sup> *Ibid.*, document A/4435.

<sup>23</sup> *Ibid.*, document A/4459.

<sup>24</sup> *Ibid.*, document A/4441.

<sup>25</sup> *Ibid.*, document A/4460.

<sup>26</sup> *Ibid.*, document A/4451.

<sup>27</sup> *Ibid.*, document A/4462.

<sup>28</sup> *Ibid.*, document A/4438.

<sup>29</sup> *Ibid.*, document A/4513.

<sup>30</sup> *Ibid.*, document A/4511.

<sup>31</sup> *Ibid.*, document A/4514.